

MAC - SST : Sauveteur Secouriste du Travail - Maintenir et actualiser les compétences



Durée : 7.00 heures (1.00 jours)

Public concerné

- Toute personne titulaire d'un certificat SST ou d'un certificat APS ASD, ou APS TRV ou TRM en cours de validité ou non et sous réserve que le délai entre la date limitée et le MAC ne porte pas préjudice à priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

Pré-requis

- Être titulaire du certificat sauveteur secouriste du travail ou d'un certificat APS ASD*, ou APS TRV* OU TRM* en cours de validité ou non.

Nombre de participants et lieu de la formation

De 4 à 12 maximum - Dans nos locaux à Voisins-Le-Bretonneux en **Formation présentielle**

Cette formation permet de répondre à l'obligation légale de maintien et d'actualisation des compétences pour le personnel certifié SST et d'éviter une perte de qualification.

Objectifs pédagogiques

- Actualiser ses connaissances en matière de secourisme et de prévention

Contenu de la formation

- Retour d'expérience
 - Echanger sur ses pratiques en tant que SST
 - S'approprier les nouveautés apportées dans le document de référence, et dans le guide des données techniques de l'INRS et du réseau prévention
- Prévention
 - Identifier les risques de l'entreprise ou de l'établissement, et les risques spécifiques au secteur d'activité
- Secours
 - Réaliser une protection adaptée
 - Examiner la victime
 - Faire alerter ou alerter les secours
 - Secourir les victimes de manière appropriée

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur expert en sécurité incendie, qualifié et suivi selon notre processus qualité (Qualiopi).

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

Si réussite à l'examen, délivrance du **Délivrance d'un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable au maximum 24 mois après participation active à la formation et réussite aux évaluations certificatives de compétences SST.**

Prix : 150.00 € TTC

Dernière mise à jour du document : 20 octobre 2024 - V.2